

PAR COURRIEL

Québec, le 23 septembre 2026



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M100711

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 3 septembre 2026, visant à obtenir :

« une copie électronique des documents administratifs détenus par le ministère du Tourisme concernant l'établissement d'hébergement touristique suivant :

Adresse : 13201, rue Aragon, Montréal (Québec) H9A 1C9

Numéro d'enregistrement : 315262

Catégorie affichée au répertoire : Établissement de résidence principale

Je souhaite obtenir, dans les limites permises par la loi, les documents et renseignements suivants :

- 1. Une copie du certificat d'enregistrement actuellement en vigueur;*
- 2. Une copie de la demande initiale d'enregistrement et des demandes de renouvellement;*
- 3. Une copie de l'avis de conformité municipale transmis pour cet établissement;*
- 4. Une copie des documents ayant servi à démontrer qu'il s'agit effectivement de la résidence principale de l'exploitant;*
- 5. Les dates exactes de délivrance, de renouvellement et d'expiration de l'enregistrement;*
- 6. L'historique de tout changement de catégorie, suspension, annulation, révocation ou interruption de l'enregistrement;*
- 7. Le nom légal du titulaire ou de l'exploitant associé à cet enregistrement, ainsi que la raison sociale et le numéro d'entreprise du Québec, le cas échéant;*
- 8. Tout document permettant d'identifier la personne physique ou morale légalement responsable de l'exploitation de cet établissement;*
- 9. Toute correspondance, décision, inspection, enquête, plainte, dénonciation, avis de non-conformité ou sanction concernant cet établissement et pouvant être communiquée;*

...2

10. *Les photographies intérieures et extérieures déposées lors de la demande d'enregistrement ou de son renouvellement;*
11. *Une confirmation indiquant si l'enregistrement était valide et conforme pendant le mois d'août 2026.*

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient des documents contenant les renseignements recherchés. Vous les trouverez en pièce jointe de la présente lettre. Par ailleurs, en vertu des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), les renseignements personnels contenus dans ces documents ne peuvent vous être transmis. Ces derniers ont donc été caviardés aux pièces jointes à la présente lettre.

En lien avec le point 4 de votre demande, veuillez noter qu'il n'était pas requis de fournir une preuve de résidence principale pour l'enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique avant le 1^{er} septembre 2026.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

p.j. Avis de recours

1 - 315262 - Certificat enregistrement

2 - 315262 - Demande de renouvellement_2025

2 - RP-17601_Demande initiale

2 -315262 - Demande de renouvellement_2024

3 - RP-17601_AvisConformite

8 - RP-17601 - Preuve_propriété_taxes

10 - RP-17601_PhotoExterieur

10 - RP-17601_PhotoInterieur

CITQ Enregistrement Registration # 315262 - IMPORTANT - Non-conformité de votre demande de renouvellement Non-conformity of your request for renewal

CITQ Enregistrement Registration # 315262 - Renouvellement de l'enregistrement
Renewal of registration

CITQ Enregistrement Registration # 315262 - Renouvellement de l'enregistrement
Renewal of registration-2

CITQ Enregistrement Registration # 315262 - Renouvellement de l'enregistrement
Renewal of registration-3

CITQ Enregistrement Registration # 315262- IMPORTANT - Non-conformité de votre demande de renouvellement Non-conformity of your request for renewal

Dossier CITQ #315262- Enregistrement pour une résidence principale

EXTRAITS DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTREAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

315262

NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements de résidence principale

DÉLIVRÉ LE : **2025-10-01**

EXPIRE LE : **2026-09-13**

Amélie Dionne, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

Demande de renouvellement

- | | |
|---|---|
| 2 | <u>Établissement</u> |
| 3 | <u>Exploitant</u> |
| 4 | <u>Représentant</u> |
| 5 | <u>Documents à joindre</u> |
| 6 | <u>Acceptations et signatures</u> |

Établissement

Adresse de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

No civique

13201

Odonyme

rue Aragon

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

H9A1C9

Municipalité

Montréal

Province

Québec

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements de résidence principale

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

MARZIEH AMERI

Forme juridique

Entreprise individuelle

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique

13201

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

rue Aragon

Municipalité

Montréal

Succursale

Code postal

H9A1C9

Détails de l'adresse

Province

Québec

Pays

Canada

Municipalité postale

Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

Téléphone secondaire

Courriel

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de famille

Ameri

Prénom

Marzieh

Sexe

Femme

Adresse du représentant

Numéro civique

13201

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

rue Aragon

Municipalité

Montréal

Succursale

Code postal

H9A1C9

Détails de l'adresse

Province

Québec

Pays

Canada

Municipalité postale

Téléphones et courriel du représentant

Téléphone principale

Téléphone secondaire

Courriel

Documents à joindre

Documents joints à votre demande

Vous avez téléversé un ou des fichiers pour chacun des documents suivants:

Preuve d'assurance responsabilité civile de
2 000 000 \$ par événement



Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

La personne qui exploite l'établissement a-t-elle été reconnue coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☒ **Non**

☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Marzieh

Nom

Ameri

Date de la déclaration: 01 octobre 2025



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

APPLICATION FOR REGISTRATION OF A PRINCIPAL RESIDENCE

Form creation date

22 août 2023 14h06

I declare that this is my principal residence for which the address corresponds to the one I have provided to government ministries and organizations having issued one or the other of the following items. Check those corresponding to your situation:

- Quebec health card
- Quebec driver's licence
- Passport

Are you an owner or a tenant?

Owner

Is your establishment located in a divided co-ownership building?

No

Attach your documents

Municipal compliance notice completed and signed by the municipality (see model below)

- [503_rt_formulaire_signe.pdf](#)

Property title/Municipal tax statement/School tax statement

- [040075-42_2023.pdf](#)

Proof of civil liability insurance of \$2,000,000 per event

- [insurancedocuments6.pdf](#)

Interior Photographs

- [2.jpg](#)

Exterior Photographs

- [11.jpg](#)

Your information

Address of the principal residence

13201 rue Aragon, Pierrefonds, H9A 1C9

Apartment

City

pierrefonds

Postal Code

H9A 1C9

Name(s) of owner(s)/tenant(s)

Number of owner(s) or tenant(s)

1

Owner or tenant 1

Mrs

Owner or tenant 1 - First name and surname

Marzieh Ameri

Date of birth - Owner or tenant 1

Mrs

First Name

Marzieh

Last Name

Ameri

Language of correspondence

English

Main telephone number

Secondary telephone number

Email Address

First Name

Marzieh

Last Name

Ameri

Have you been found guilty

No

- I understand that, pursuant to article 37, paragraph 1 of the Act Respecting Tourist Accommodation Establishments, “Anyone who makes a false declaration in a document prescribed by this Act and its regulations, is guilty of an offence and is liable to a fine of \$2,500 to \$25,000 in the case of a natural person and \$5,000 to \$50,000 in other cases”.

Paielement

Numéro demande

RP-17601

Paielement accepté

Description	Qté	Prix unitaire	Prix
Registration fees payable	1	\$ 50.00 CAD	\$ 50.00 CAD
	Total		\$ 50.00 CAD



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande de renouvellement d'enregistrement

Identifiant de l'établissement : 315262

Établissement

Adresse ou localisation géographique

13201, rue Aragon

Municipalité

Code Postal

H9A 1C9

Catégorie

Établissements de résidence principale

Exploitant

Nom

MARZIEH AMERI

Adresse

13201, rue Aragon

Municipalité postale

Montréal

Code postal

H9A 1C9

Téléphone principale

Téléphone secondaire

Courriel

Représentant

Nom

Marzieh Ameri

Adresse

13201, rue Aragon

Municipalité postale

Montréal

Code postal

H9A 1C9

Téléphone principal

Téléphone secondaire

Courriel

ACCEPTATION ET SIGNATURE

Déclaration de culpabilité

Avez-vous été reconnu(e) coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☐ Non

☐ Oui

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

13-Sep-2024

Date

Signature

Nom du représentant (en lettres moulées)

MARZIEH AMERI

X

[Signature]

Signature du représentant

13-Sep-2024

Date

Application for renewal of registration

Establishment No.: 315262

Establishment

Address

13201, rue Aragon

Municipality

Postal code

H9A 1C9

Category

Principal residence establishments

Operator

Name

MARZIEH AMERI

NEQ

Address

13201, rue Aragon

Primary telephone

[REDACTED]

Postal municipality

Montréal

Secondary telephone

Postal code

H9A 1C9

E-mail address

[REDACTED]

Representative

Name

Marzieh Ameri

Address

13201, rue Aragon

Primary telephone

[REDACTED]

Postal municipality

Montréal

Secondary telephone

Postal code

H9A 1C9

E-mail address

[REDACTED]

ACCEPTATION AND SIGNATURE

Declaration of conviction

Have you, in the last three years, been convicted of:

- a violation of a provision of the Tourist Accommodation Act or its regulations ;
- a violation of a provision of the Act respecting tourist accommodation establishments or its regulations ;
- a violation of a provision of an Act or regulation that may be related to the operation of a tourist accommodation establishment, in particular a violation of a provision of the Building Act (chapter B-1.1), the Environment Quality Act (chapter Q-2), the Consumer Protection Act (chapter P-40.1) or the Act respecting the conservation and development of wildlife (chapter C-61.1), or of any regulation under any of these Acts.

☐ Yes ☒ No

If you answered YES, please describe the nature of the infraction by identifying the section of law or regulation and summarizing the facts:

Indicate the date of the conviction or guilty plea:

Date

Signature

Representative name (Please print)

MARZIEH AMERI

X

Representative signature

13-Sep-2024

Date

Avis de conformité Établissement d'hébergement touristique

Cet avis est fourni à titre d'exemple. Il peut être utilisé tel quel.

Cet avis s'adresse à toute personne qui doit enregistrer un nouvel établissement d'hébergement touristique en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique. Il doit être joint à la demande d'enregistrement. Il certifie que l'exploitation de l'établissement ne contrevient pas à la réglementation d'urbanisme relative aux usages adoptée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1).

Un nouvel avis de conformité doit également être fourni lorsqu'il y a changement d'exploitant ou lors d'un changement du type ou du nombre d'unités d'hébergement offertes au sein d'un établissement d'hébergement touristique (par exemple : ajout d'unités ou transformation de chambres en dortoirs).

Les Sections 1, 2 et 3, de même que l'Annexe, le cas échéant, doivent être remplies par la personne qui entend exploiter l'établissement ou son représentant. L'information présentée ne doit concerner que la portion « établissement d'hébergement touristique » du projet.

La section 4 doit être remplie et signée par l'autorité compétente (municipalité, arrondissement ou MRC) où l'établissement sera exploité.

1 Renseignements sur le demandeur

Nom de l'exploitant (personne physique ou morale) :

Marzieh Ameri

Nom et prénom du représentant (si différent) :

Téléphone (jour) :

Courriel :

2 Renseignements sur l'établissement

Nom (pour un établissement de résidence principale, inscrire votre nom et prénom) :

Ameri, Marzieh

Numéro : 13201

Rue :

Aragon

App : —

Municipalité :

Pierre-Fonds

Code postal :

H9A 1C9

L'établissement est-il composé de plus d'une (deux ou plus) unités de type maison, appartement ou chalet?

☐ Oui

☒ Non

Si oui, remplir l'annexe A.

3 Usage demandé

Établissement d'hébergement touristique : établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement, tels un lit, une chambre, une suite, un appartement, une maison, un chalet, un prêt-à-camper ou un site pour camper, est offerte en location à des touristes contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours.

Catégorie de l'établissement qui sera exploité (un seul choix):

Établissement d'hébergement touristique général	Établissements d'hébergement touristique jeunesse	Établissement de résidence principale
Établissements, autres que des établissements de résidence principale et des établissements d'hébergement touristique jeunesse, où est offert de l'hébergement au moyen d'un ou de plusieurs types d'unités d'hébergement.	Établissements dont au moins 30 % des unités d'hébergement consistent en des lits offerts dans un ou plusieurs dortoirs ou dont l'hébergement est principalement offert dans le cadre d'activités s'adressant principalement aux personnes défavorisées ou handicapées.	Établissements où est offert, au moyen d'une seule réservation, de l'hébergement dans la résidence principale de la personne physique qui l'exploite à une personne ou à un seul groupe de personnes liées à la fois et n'incluant aucun repas servi sur place. Une résidence principale est la résidence où une personne physique demeure de façon habituelle en y centralisant ses activités familiales et sociales et dont l'adresse correspond à celle qu'elle indique à la plupart des ministères et organismes du gouvernement.
☐	☐	☒

Types et nombre d'unités d'hébergement

Location en chalet, maison ou appartement		
Nombre de chalets : <u>0</u>	Nombre de maisons : <u>1</u>	Nombre d'appartement ou condos : <u>0</u>
Nombre de chambres : <u>0</u>	Nombre de chambres : <u>2</u>	Nombre de chambres : <u>0</u>

Location à la chambre	
Nombre de chambres : <u>0</u>	Nombre de suites : <u>0</u>

Location au lit
Nombre de lits en dortoir : <u>0</u>

Autres		
Nombre de camps : <u>0</u>	Nombre de sites pour camper : _____	Nombre de prêts-à-camper : _____

TOTAL

4 Section réservée à la municipalité	
L'usage demandé est-il conforme à la réglementation d'urbanisme relative aux usages adoptée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1)? ☒ Oui ☐ Non	
Nombre maximal d'unités prévu à la réglementation : <u>N/A</u>	
Numéro et nom du règlement de référence : <u>CA29 0040</u>	
Groupe/classe d'usage : <u>Habitation unifamiliale isolée (zone H1-5-331)</u>	
Autorité compétente : <u>Monya Ostiguy, ing., M.Sc.A Directrice</u> <u>Direction du développement du territoire et des études techniques</u> Prénom, nom et titre (en lettres moulées)	
Téléphone : <u>438 402-6951</u>	Courriel : <u>monya.ostiguy@montreal.ca</u>
Signature : 	Date : <u>2023-08-21</u>
Sceau de la municipalité (facultatif)	





De :
À :
Objet : Dossier CITQ # 315262 - Enregistrement pour une résidence principale
Date : 14 septembre 2023 09:55:50
Pièces jointes : [315262 - Certificat enregistrement.pdf](#)



An english version will follow

Le 14 septembre 2023

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

N/Réf. : Enregistrement n° 315262
Adresse : 13201, rue Aragon, Montréal

Objet : Enregistrement pour une résidence principale

Bonjour,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture du dossier de l'établissement mentionné en rubrique.

Un numéro d'enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. L'enregistrement est valide jusqu'au 13 septembre 2024.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, le certificat d'enregistrement ci-joint doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Ce certificat devra également être transmis aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* si vous décidez d'y diffuser une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandées par les plateformes numériques d'hébergement. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Également, selon l'article 9 du *Règlement*, la personne qui exploite un établissement d'hébergement touristique doit indiquer distinctement le numéro d'enregistrement de son établissement d'hébergement (315262) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Une signature au moins présente un problème.

Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

September 14, 2023

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

Ref #: Registration n° 315262
 Address : 13201, rue Aragon, Montréal

Subject: Registration for a principal residence

Dear Marzieh Ameri,

The Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) welcomes you.

We have received and validated all the documents necessary to open a file for the above-mentioned establishment.

A registration number under the "Principal residence establishments" category is issued for the establishment mentioned above. The registration is valid until Sep. 13, 2024.

According to article 9 of the *Tourist Accommodation Regulation*, the attached certificate must be displayed in public view at the main entrance of the establishment, unless the establishment is situated in an immovable that includes two or more residential units, in which case it must be displayed at the main entrance of the building.

This certificate must also be provided to digital accommodation platforms subject to article 20.2 of the *Tourist Accommodation Act*, through which you might decide to announce an accommodation offer for the establishment listed above.

Please retain the attached electronic version of the registration certificate. This is the version that must be forwarded to digital accommodation platforms. To ensure authenticity, this is a document to which a digital certificate has been applied.

In addition, according to article 9 of the Regulation, the operator of a tourist accommodation establishment must indicate the registration number (315262) clearly on all advertising used for promotion, on all Web sites, whether transactional or not, in relation to the operation of the establishment.

The CITQ thanks you for your collaboration.

We wish you great success.

Yours sincerely,

L'équipe de la CITQ

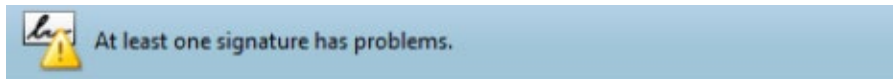
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : residence.principale@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

*******Warning -- Digital certificate signature panel *******

When you open your digital registration certificate in PDF format, you may notice a warning in the blue box of the signature panel at the top of the page;



The digital seal affixed to the PDF document is valid and has been issued by the *Infrastructure à clés publiques gouvernementale* (ICPG), the Quebec government's certification service.

This warning is normal and should not be cause for concern. The attached registration certificate is compliant and authentic.

This content is extracted to AzureBlobStorage



IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

315262

NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements de résidence principale

DÉLIVRÉ LE : 2023-09-14

EXPIRE LE : 2024-09-13

Caroline Proulx, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

De : [# Renouvellement CITO](#)
À : [Marzieh Ameri](#)
Objet : CITQ Enregistrement / Registration # 315262 - IMPORTANT - Non-conformité de votre demande de renouvellement / Non-conformity of your request for renewal
Date : 15 septembre 2024 05:31:29
Pièces jointes : [315262 - Demande de renouvellement.pdf](#)



An english version will follow

Le 15 septembre 2024

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

N/Réf. : Établissement no 315262

Adresse : 13201, rue Aragon, Montréal (Québec)
Catégorie : Établissements de résidence principale

Objet : Avis de non-conformité de votre demande de renouvellement d'enregistrement

Bonjour,

Nous avons communiqué avec vous dans les dernières semaines pour vous informer que l'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique venait à échéance **le 13 septembre 2024**.

Nous vous avons informé que votre demande de renouvellement n'était pas conforme aux exigences de la *Loi sur l'hébergement touristique* ((2021, chapitre 30; ci-après la « Loi ») et du *Règlement sur l'hébergement touristique* édicté par le décret n° 1252-2022 du 22 juin 2022 (ci-après le « Règlement ») et ce, en raison de documents manquants. À ce jour, nous constatons que votre dossier n'est toujours pas conforme à ces exigences.

Afin de régulariser votre dossier et d'éviter toute action de notre part, nous vous demandons de nous faire parvenir, **dans un délai de quinze jours de la signification de la présente**, le ou les éléments suivants :

- **une demande de renouvellement (ci-jointe)** signée par le représentant nommé au dossier, à retourner en y apportant les modifications si nécessaires (article 5, al.1 du

Règlement)

- les droits d'enregistrement au montant de 51.50 \$ (facture numéro F000263756), en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#). (article 7 du Règlement)

Si vous avez changé de compagnie ou de police d'assurance depuis votre dernière déclaration, vous devez nous transmettre un nouveau document démontrant la couverture en responsabilité civile de votre établissement (au moins 2 000 000 \$ par événement).

Les documents peuvent être expédiés par la poste, par télécopieur (au 450 679-1489) ou en répondant à ce courriel (au renouvellement@citq.qc.ca).

Nous vous rappelons que l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique sans enregistrement est passible d'amendes de Revenu Québec.

Nous comptons sur votre collaboration et vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

September 15, 2024

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

Ref.: Establishment no 315262
Address : 13201, rue Aragon, Montréal (Québec)
Category : Principal residence establishments

Subject: Notice of non-conformity of your application for renewal of registration

Dear Marzieh Ameri,

We contacted you in the last few weeks to inform you that the registration of your tourist accommodation establishment was due to expire on **13 septembre 2024**.

We have informed you that your renewal request did not comply with the requirements of the *Tourist accommodation Act* (2021, chapter 30 – hereinafter referred to as the “Act”), and the *Tourist accommodation Regulation* enacted by decree no.1252-2022 of June 22, 2022 (hereinafter referred to as the “Regulation”), because of missing documents. To date, your application is still incomplete.

In order to put your file in order and avoid any action on our part, we would ask you to send us the following element(s) **within 15 days of the date of this notice**:

- **The application for renewal (attached)** signed by the representative named in the file, to be returned with the necessary modifications (section 5 of Regulation
- The registration fees in the amount of 51.50 \$ (invoice number F000263756), by sending us a cheque in the name of CITQ or by making your payment online on [our website](#) (section 7 of the Regulation).

If you have changed insurance company or policy since your last declaration, you must send us a new document showing your establishment's civil liability coverage (at least \$2,000,000 per event).

You can submit these documents by mail, fax (450 679-1489) or e-mail (renouvellement@citq.qc.ca)

We remind you that operating a tourist accommodation establishment without registration is liable to a fine from Revenu Québec.

Thank you for your prompt attention to this matter.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [# Renouveaulement CITQ](#)
À : [Marzieh Ameri](#)
Objet : CITQ Enregistrement / Registration # 315262 - Renouveaulement de l'enregistrement / Renewal of registration
Date : 23 septembre 2024 09:15:34
Pièces jointes : [315262 - Certificat enregistrement.pdf](#)



An english version will follow

Le 23 septembre 2024

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

N/Réf. : Enregistrement n° 315262
Adresse : 13201, rue Aragon,
Catégorie : Établissements de résidence principale

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 13 septembre 2025.

Nous vous transmettons ci-joint le nouveau certificat d'enregistrement de votre établissement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, le certificat d'enregistrement ci-joint doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Ce certificat doit également être transmis aux exploitants de plateformes numériques

d'hébergement assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique. Notez qu'il est possible qu'un délai d'un ou deux jours ouvrables, à partir de la date d'émission de votre certificat, soit nécessaire avant que les plateformes puissent traiter et valider votre enregistrement.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandées par les plateformes numériques d'hébergement. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous rappelons également que vous devez indiquer distinctement le numéro d'enregistrement de votre établissement (315262) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site web, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de votre établissement.

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Une signature au moins présente un problème.

Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

September 23, 2024

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

Ref #: Registration no 315262
Address : 13201, rue Aragon,
Category : Principal residence establishments

Subject: Registration of a Tourist accommodation establishment

Dear Marzieh Ameri

We have received and validated all the documents required for the renewal of the registration of the establishment mentioned in the section.

A new registration under the category “ Principal residence establishments “ has been issued for this establishment. This registration is valid until September 13, 2025.

We are hereby sending you the new registration certificate for your establishment.

According to article 9 of the *Tourist Accommodation Regulation*, this certificate must be displayed in public view at the main entrance of the establishment, unless the establishment is situated in an immovable that includes two or more residential units, in which case it must be displayed at the main entrance of the building.

This certificate must also be provided to digital accommodation platforms subject to article 20.2 of the *Tourist Accommodation Act*, through which you might decide to announce an accommodation offer for the establishment listed above. Note that it is possible that a delay of one or two working days, from the date of issue of your certificate, may be necessary before the platforms can process and validate your registration.

Please retain the attached electronic version of the registration certificate. This is the version that must be forwarded to digital accommodation platforms. To ensure authenticity, this is a document to which a digital certificate has been applied.

In addition, we remind you that you must indicate the registration number (315262) clearly on all advertising used for promotion, on all Web sites, whether transactional or not, in relation to the operation of the establishment.

The CITQ thanks you for your collaboration.

L'équipe de la CITQ

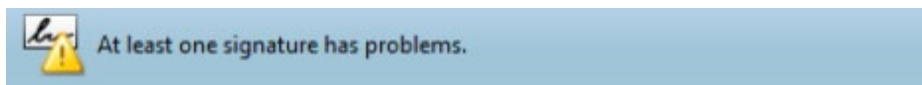
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca
Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

*******Warning -- Digital certificate signature panel *******

When you open your digital registration certificate in PDF format, you may notice a warning in the blue box of the signature panel at the top of the page;



The digital seal affixed to the PDF document is valid and has been issued by the *Infrastructure à clés publiques gouvernementale* (ICPG), the Quebec government's certification service.

This warning is normal and should not be cause for concern. The attached registration certificate is compliant and authentic.

This content is extracted to AzureBlobStorage

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT: 315262

Facture: F000409740

Date: 2026-07-01

CATÉGORIE: Établissements de résidence principale

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

MARZIEH AMERI
Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

315262
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

Période de facturation	Description	Montant
Du 14 septembre 2026 au 13 septembre 2027	Droits annuels d'enregistrement	54,00\$

IMPORTANT

L'enregistrement de votre établissement, ou son renouvellement, ne sera pas valide tant que la présente facture n'aura pas été acquittée.

Total partiel	54,00\$
TPS (R136137452)	0,00
TVQ (1015890106)	0,00
Total	54,00\$

Ces droits ne sont pas remboursables.

- RAPPELS IMPORTANTS -

Le **numéro d'enregistrement** de l'établissement doit être indiqué distinctement sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout média social et sur tout site Internet qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de l'établissement.

Le **certificat d'enregistrement** que vous recevrez pour l'établissement doit être affiché à la **vue de la clientèle touristique**, à l'entrée principale de l'établissement.

Le cas échéant, le **certificat d'enregistrement** doit être transmis **aux plateformes numériques d'hébergement transactionnelles** via lesquelles, une offre d'hébergement sur l'établissement est diffusée.

DÉTACHER ICI

RETOURNER À:

CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil, QC J4K 5G7
Tél.: 450 679-3737
Sans frais: 1 866 499-0550
Courriel: info@citq.qc.ca

Numéro d'enregistrement : 315262

Facture : F000409740

Montant payé :

PAIEMENT EN LIGNE: citq.qc.ca/fr/portail.php

Émettre votre chèque à l'ordre de CITQ
Veuillez indiquer au RECTO du chèque le numéro de
votre enregistrement et le numéro de la facture.

REGISTRATION NUMBER: 315262

Invoice No.: F000409740

Invoice Date: 2026-07-01

CATEGORY: Principal residence establishments

MARZIEH AMERI
Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

ESTABLISHMENT NAME

315262
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

Billing period	Description	Amount
September 14, 2026 to September 13, 2027	Annual registration fees	54,00\$

IMPORTANT

Your establishment's registration, or its renewal, will not be valid until this invoice has been paid.

Subtotal	54,00\$
TPS (R136137452)	0,00
TVQ (1015890106)	0,00
Total	54,00\$

Fees are non refundable.

- IMPORTANT REMINDERS -

The establishment's **registration number** must be clearly indicated on any advertising used to promote the establishment, on any social media and on any website, whether or not transactional, used in connection with the operation of the establishment.

The **registration certificate** that you will receive for the establishment must be displayed **in full view of the tourist clientele, at the main entrance to the establishment.**

If applicable, the **registration certificate** must be sent to transactional digital accommodation platforms through which the establishment's accommodation offering is disseminated.

PLEASE DETACH HERE

PLEASE SEND PAYMENT TO

CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil, QC J4K 5G7
Tel.: 450 679-3737
Toll-free: 1 866 499-0550
Email: info@citq.qc.ca

Registration number : 315262

Invoice No.: F000409740

Amount paid :

ONLINE PAYMENT: citq.qc.ca/en/portail.php

Please make your cheque payable to CITQ
indicating your registration number
and the invoice number on the cheque,
and return this portion with your payment.

De : [# Renouveaulement CITQ](#)
À : marinaa.ameri@gmail.com
Objet : CITQ Enregistrement / Registration # 315262 - IMPORTANT - Non-conformité de votre demande de renouvellement / Non-conformity of your request for renewal
Date : 15 septembre 2025 05:32:15



An english version will follow

Le 15 septembre 2025

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

N/Réf. : Enregistrement no 315262

Adresse : 13201, rue Aragon, Montréal (Québec)
Catégorie : Établissements de résidence principale

Objet : Avis de non-conformité de votre demande de renouvellement d'enregistrement

Bonjour,

Nous avons communiqué avec vous dans les dernières semaines pour vous informer que l'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique venait à échéance **le 13 septembre 2025. Votre établissement n'a donc plus d'enregistrement valide.**

Nous vous avons informé que votre demande de renouvellement n'était pas conforme aux exigences de la *Loi sur l'hébergement touristique* ((2021, chapitre 30; ci-après la « Loi ») et du *Règlement sur l'hébergement touristique* édicté par le décret n° 1252-2022 du 22 juin 2022 (ci-après le « Règlement ») et ce, en raison de documents manquants. À ce jour, nous constatons que votre dossier n'est toujours pas conforme à ces exigences.

Afin de régulariser votre dossier et d'éviter toute action de notre part, nous vous demandons de nous faire parvenir, **dans les plus bref délais**, le ou les éléments suivants :

- **une Demande de renouvellement / Déclaration annuelle de mise à jour** à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#). (article 5, al.1 et 2 du Règlement)

Vous devez vous inscrire et créer votre compte sur le Portail CITQ dès que possible. Cliquez sur ce lien pour accepter l'invitation: [Créer votre compte Portail CITQ](#).

Vous trouverez des explications détaillées pour la création de votre compte et sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

- les droits d'enregistrement au montant de 53.00 \$ (facture numéro F000291042), en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#). (article 7 du Règlement)

Nous vous rappelons que l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique sans enregistrement est passible d'amendes de Revenu Québec.

Nous comptons sur votre collaboration et vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

September 15, 2025

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

Ref.: Registration no 315262
Address : 13201, rue Aragon, Montréal (Québec)
Category : Principal residence establishments

Subject: Notice of non-conformity of your application for renewal of registration

Dear Marzieh Ameri,

We contacted you in the last few weeks to inform you that the registration of your tourist accommodation establishment was due to expire on **September 13, 2025**. **Your establishment no longer has a valid registration.**

We have informed you that your renewal request did not comply with the requirements of the *Tourist accommodation Act* (2021, chapter 30 – hereinafter referred to as the “Act”), and the *Tourist accommodation Regulation* enacted by decree no.1252-2022 of June 22, 2022 (hereinafter referred to as the “Regulation”), because of missing documents. To date, your application is still incomplete.

In order to put your file in order and avoid any action on our part, we would ask you to send us the following element(s) **as soon as possible**:

- **The Application for renewal / Declaration of update** to be completed online on the [CITQ Portal](#) (section 5 of Regulation).

You must register and create your account on the CITQ Portal as soon as possible.

Click on the following link to accept the invitation: [Create your account on CITQ Portal](#).

You will also find detailed explanations for creating your account and submitting a declaration in this [tutorial](#).

- The registration fees in the amount of 53.00 \$ (invoice number F000291042), by sending us a cheque in the name of CITQ or by making your payment online on [our website](#) (section 7 of the Regulation).

We remind you that operating a tourist accommodation establishment without registration is liable to a fine from Revenu Québec.

Thank you for your prompt attention to this matter.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737 — Télécopieur : 450 679-1489

Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site Internet : www.citq.info

Déléataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande de renouvellement d'enregistrement

Identifiant de l'établissement : 315262

Établissement

Adresse ou localisation géographique

13201, rue Aragon

Municipalité

Code Postal

H9A 1C9

Catégorie

Établissements de résidence principale

Exploitant

Nom

MARZIEH AMERI

Adresse

13201, rue Aragon

Municipalité postale

Montréal

Code postal

H9A 1C9

Téléphone principale

Téléphone secondaire

Courriel

Représentant

Nom

Marzieh Ameri

Adresse

13201, rue Aragon

Municipalité postale

Montréal

Code postal

H9A 1C9

Téléphone principal

Téléphone secondaire

Courriel

ACCEPTATION ET SIGNATURE

Déclaration de culpabilité

Avez-vous été reconnu(e) coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☐ Non ☐ Oui

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Date

Signature

Nom du représentant (en lettres moulées)

MARZIEH AMERI

X

Signature du représentant

Date

Application for renewal of registration

Establishment No.: 315262

Establishment

Address

13201, rue Aragon

Municipality

Postal code

H9A 1C9

Category

Principal residence establishments

Operator

Name

MARZIEH AMERI

NEQ

Address

13201, rue Aragon

Primary telephone

[REDACTED]

Postal municipality

Montréal

Secondary telephone

Postal code

H9A 1C9

E-mail address

[REDACTED]

Representative

Name

Marzieh Ameri

Address

13201, rue Aragon

Primary telephone

[REDACTED]

Postal municipality

Montréal

Secondary telephone

Postal code

H9A 1C9

E-mail address

[REDACTED]

ACCEPTATION AND SIGNATURE

Declaration of conviction

Have you, in the last three years, been convicted of:

- a violation of a provision of the Tourist Accommodation Act or its regulations ;
- a violation of a provision of the Act respecting tourist accommodation establishments or its regulations ;
- a violation of a provision of an Act or regulation that may be related to the operation of a tourist accommodation establishment, in particular a violation of a provision of the Building Act (chapter B-1.1), the Environment Quality Act (chapter Q-2), the Consumer Protection Act (chapter P-40.1) or the Act respecting the conservation and development of wildlife (chapter C-61.1), or of any regulation under any of these Acts.

☐ Yes ☐ No

If you answered YES, please describe the nature of the infraction by identifying the section of law or regulation and summarizing the facts:

Indicate the date of the conviction or guilty plea:

Date

Signature

Representative name (Please print)

MARZIEH AMERI

X

Representative signature

Date

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : [Marzieh Ameri](#)
Objet : CITQ Enregistrement / Registration # 315262 - Renouvellement de l'enregistrement / Renewal of registration
Date : 1 octobre 2025 09:18:42
Pièces jointes : [315262 - Certificat enregistrement.pdf](#)



An english version will follow

Le 1 octobre 2025

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

N/Réf. : Enregistrement n° 315262
Adresse : 13201, rue Aragon, Montréal
Catégorie : Établissements de résidence principale

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements de résidence principale » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 13 septembre 2026.

Nous vous transmettons ci-joint le nouveau certificat d'enregistrement de votre établissement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, le certificat d'enregistrement ci-joint doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Dès sa réception, assurez-vous que les renseignements inscrits sur le certificat

d'enregistrement sont complets et exacts.

Ce certificat doit également être transmis aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique. Notez qu'il est possible qu'un délai d'un ou deux jours ouvrables, à partir de la date d'émission de votre certificat, soit nécessaire avant que les plateformes puissent traiter et valider votre enregistrement.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandées par les plateformes numériques d'hébergement. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous rappelons également que vous devez indiquer distinctement le numéro d'enregistrement de votre établissement (315262) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site web, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de votre établissement.

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Une signature au moins présente un problème.

Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

October 1, 2025

Marzieh Ameri
13201, rue Aragon

Montréal (Québec) H9A 1C9

Ref #: Registration no 315262

Address : 13201, rue Aragon, Montréal

Category : Principal residence establishments

Subject: Registration of a Tourist accommodation establishment

Dear Marzieh Ameri

We have received and validated all the documents required for the renewal of the registration of the establishment mentioned in the section.

A new registration under the category “ Principal residence establishments “ has been issued for this establishment. This registration is valid until September 13, 2026.

We are hereby sending you the new registration certificate for your establishment.

According to article 9 of the *Tourist Accommodation Regulation*, this certificate must be displayed in public view at the main entrance of the establishment, unless the establishment is situated in an immovable that includes two or more residential units, in which case it must be displayed at the main entrance of the building.

Upon receipt, please ensure that the information on the registration certificate is complete and accurate.

This certificate must also be provided to digital accommodation platforms subject to article 20.2 of the *Tourist Accommodation Act*, through which you might decide to announce an accommodation offer for the establishment listed above. Note that it is possible that a delay of one or two working days, from the date of issue of your certificate, may be necessary before the platforms can process and validate your registration.

Please retain the attached electronic version of the registration certificate. This is the version that must be forwarded to digital accommodation platforms. To ensure authenticity, this is a document to which a digital certificate has been applied.

In addition, we remind you that you must indicate the registration number (315262) clearly on all advertising used for promotion, on all Web sites, whether transactional or not, in relation to the operation of the establishment.

The CITQ thanks you for your collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

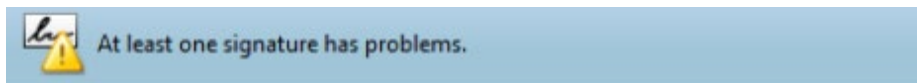
Courriel : renouvellement@citq.qc.ca
Site internet : www.citq.info



P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

*******Warning -- Digital certificate signature panel *******

When you open your digital registration certificate in PDF format, you may notice a warning in the blue box of the signature panel at the top of the page;



The digital seal affixed to the PDF document is valid and has been issued by the *Infrastructure à clés publiques gouvernementale* (ICPG), the Quebec government's certification service.

This warning is normal and should not be cause for concern. The attached registration certificate is compliant and authentic.

This content is extracted to AzureBlobStorage

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

13201, rue Aragon
Montréal (Québec) H9A 1C9

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

315262

NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements de résidence principale

DÉLIVRÉ LE : **2025-10-01**

EXPIRE LE : **2026-09-13**

Amélie Dionne, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : marinaa.ameri@gmail.com
Objet : CITQ Enregistrement / Registration # 315262 - Renouvellement de l'enregistrement / Renewal of registration
Date : 1 juillet 2026 21:02:59
Pièces jointes : [315262 - Facture.pdf](#)

An english version will follow



N/Réf. : Enregistrement n° 315262
Adresse : 13201, rue Aragon, Montréal (Québec)
Catégorie : Établissements de résidence principale

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Il est maintenant temps de procéder au renouvellement de l'enregistrement de votre établissement.

En effet, nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 13 septembre 2026**.

Pour renouveler, vous devez **avant cette date**:

☒ **compléter la Demande de renouvellement / Déclaration annuelle** en ligne sur le [Portail CITQ](#).

ET joindre le ou les document(s) suivant(s) **directement sur le Portail CITQ** :

☒ **Deux (2) documents parmi les suivants**, émis dans les douze (12) mois précédant la date de renouvellement de votre enregistrement, démontrant que l'établissement est votre résidence principale :

- Une copie du compte de taxes municipales ou scolaires ou une facture de taxes municipales ou scolaires ;
- Une copie de l'attestation d'assurance d'un véhicule routier dont vous êtes la propriétaire ou l'assurée ;
- Une copie de la preuve de changement d'adresse délivrée par un organisme gouvernemental responsable d'un service postal ;
- Une copie d'un document, comme une correspondance, qui vous est adressé et

émis par un ministère ou un organisme gouvernemental (par exemple : permis de conduire, facture d'Hydro-Québec, avis de cotisation provincial ou fédéral, relevé scolaire, document d'immigration, etc.).

☒ **payer les droits annuels d'enregistrement** au montant de 54,00\$ en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur le [Portail CITQ](#)

À cet effet, vous trouverez ci-jointe la facture n° F000409740.

Vous trouverez des explications détaillées pour la création de votre compte et sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

IMPORTANT – La déclaration sur le Portail CITQ, le cas échéant le ou les documents requis ET le paiement des droits d'enregistrement doivent être reçus pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 13 septembre 2027 et qu'un nouveau certificat vous soit transmis.

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de **continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement** et de l'afficher sur les différentes plateformes de location.

Si toutefois vous avez cessé d'exploiter votre établissement, nous vous invitons à nous en informer dès que possible et à fermer votre dossier en remplissant le formulaire de cessation d'activités disponible sur notre site Web; <https://citq.qc.ca/formulaire/fermeture/>.

Nous vous remercions à l'avance de votre diligente collaboration et vous prions d'agréer nos meilleurs sentiments.

Ref. : Registration n° 315262
Address : 13201, rue Aragon, Montréal (Québec)
Category : Principal residence establishments

IMPORTANT NOTICE CONCERNING YOUR REGISTRATION

Dear Marzieh Ameri,

It is now the time to renew your establishment's registration.

According to our files, **your registration will indeed expire on September 13, 2026.**

To renew, you must **before this date**:

☒ **complete the Application for renewal / annual Declaration of update** online on the [CITQ Portal](#).

AND attach the following document(s) **directly to the CITQ Portal**:

☒ **Two (2) of the following documents**, issued within the twelve (12) months preceding the renewal date of your registration, demonstrating that the establishment is your principal residence:

- A copy of your municipal or school tax account or a municipal or school tax invoice;
- A copy of a vehicle insurance certificate for a motor vehicle of which you are the owner or insured;
- A copy of a proof of a change of address issued by a government body responsible for postal services;
- A copy of a document, such as correspondence, addressed to you and issued by a government department or body (for example: driver's license, Hydro-Québec bill, provincial or federal notice of assessment, school transcript, immigration document, etc.).

☒ **pay the annual registration fees** in the amount of 54,00\$ by sending us a cheque in the name of CITQ or by making your payment online on the [CITQ Portal](#).

You will find attached the associated invoice n° F000409740.

You will find detailed explanations for creating your account and to submit a declaration in this [tutorial](#).

IMPORTANT – The declaration on the CITQ Portal, the required document(s) if applicable, AND the payment of registration fees must be received for the registration of your establishment to be renewed for a period of 12 months, i.e. until September 13, 2027 and for a new certificate to be sent to you.

Renewing your registration with the CITQ will allow you to **continue to operate your tourist accommodation establishment legally**.

However, if you have ceased operating your establishment, we invite you to inform us as soon as possible and to close your file by completing the form for cease of activities available on our website; <https://citq.qc.ca/formulaire/closing/>

Thank you for your prompt attention to this matter.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737— Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site Internet : www.citq.info

p.j. (1)

Délégataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage



IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

13201, rue Aragon
(Québec) H9A 1C9

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

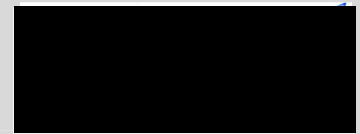
315262

NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements de résidence principale



DÉLIVRÉ LE : **2024-09-23**

EXPIRE LE : **2025-09-13**

Caroline Proulx, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.